



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MAI 2020**

L'an deux mille vingt, le vingt-six mai, à vingt heures trente, le conseil municipal de Pacé, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de M. Jacques AUBERT, doyen du conseil municipal.

**Étaient présents :**

M. DEPOUEZ  
M<sup>me</sup> LE GALL  
M. ROUAULT  
M<sup>me</sup> LEFEBVRE-BERTIN  
M. BOUFFORT  
M<sup>me</sup> CABANIS  
M. GARNIER  
M<sup>me</sup> BOISNARD  
M. AUBERT  
M<sup>me</sup> MASSART  
M<sup>me</sup> GOUGEON  
M. TRUBERT  
M<sup>me</sup> KHAN  
M. MOKHTARI  
M. BABOU  
M<sup>me</sup> LOCHOU-REGNARD  
M. PHILOUX  
M. CHAIZE  
M<sup>me</sup> HERCEG-GALESNE  
M<sup>me</sup> DANIELOU  
M<sup>me</sup> PAIMPARAY-KANY  
M. CORVOL  
M<sup>me</sup> BRICE  
M<sup>me</sup> LEVENÉ  
M. PAUGAM  
M. PICHON  
M. LEMARCHAND  
M<sup>me</sup> BATAILLE  
M. LE FUR  
M<sup>me</sup> CONFINO  
M. LUCET  
M<sup>me</sup> SIMONESSA  
M. CAILLARD

Date de convocation : 14/05/2020

Nombre de conseillers en exercice : 33  
Présents à l'ouverture de la séance : 33

Quorum réuni

**Secrétaire de séance :**

M. LEMARCHAND

01/02- 26 mai 2020

## Détermination du nombre des adjoints.

Le conseil municipal a été invité à procéder à la détermination du nombre des adjoints.

Le président a indiqué qu'en application des articles L. 2122-1 et L. 2122-2 du CGCT, la commune doit disposer au minimum d'un adjoint et au maximum d'un nombre d'adjoints correspondant à 30 % de l'effectif légal du conseil municipal soit neuf adjoints au maire au maximum.

Le Maire a proposé de fixer à huit le nombre d'adjoint.

**le conseil municipal, après en avoir délibéré,**

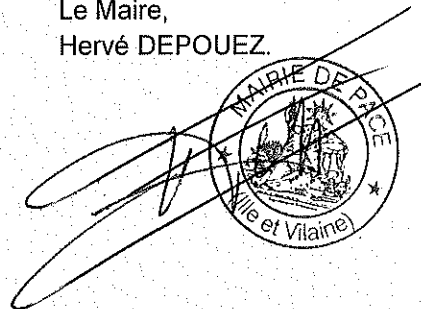
**FIXE :**

le nombre à huit le nombre des adjoints au maire de la commune de Pacé.

**VOTE : Majorité absolue (27 pour ; 6 abstentions).**

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,  
pour copie conforme,

Le Maire,  
Hervé DEPOUEZ.



PRESENCE AU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MAI 2020

H. DEPOUEZ 	J. LE GALL 	P. ROUAULT 
N. LEFEBVRE-BERTIN 	B. BOUFFORT 	F. CABANIS 
M. GARNIER 	K. BOISNARD 	J. AUBERT 
AK. LEVENE 	A. CHAIZE 	Z. HERCEG-GALESNE 
M. MOKHTARI 	A. BRICE 	JY. TRUBERT 
V. PAIMPARAY-KANY 	P. PHILOUX 	C. MASSART 
C. BABOU 	C. KHAN 	M. PICHON 
S. DANIELOU 	L. CORVOL 	V. LOCHOU-REGNARD 
P. PAUGAM 	D. GOUGEON 	J. LEMARCHAND 
I. SIMONESSA 	J. CAILLARD 	S. BATAILLE 
L. LE FUR 	S. CONFINO 	G. LUCET 